

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Services

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) : Oui.

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

SEM de VENCE

Hôtel de Ville

06140 VENCE

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SEM de VENCE – 2 rue Funel – Place du Grand Jardin – 06140 VENCE – Tel : 04 93 58 24 44 -

#### **SECTION II : OBJET DU MARCHE**

Description :

Marché de services :

Catégorie de services : 6A

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Marché de prestations de services d'assurances

Description/Objet du marché :

Marché de prestations de services d'assurances pour les besoins de la SEM de VENCE.

Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestations des services :

ALPES MARITIMES et divers lieux

Division en lots : oui

- Lot 1 : Assurance Dommages aux biens parking et pertes d'exploitation ;
- Lot 2 : Assurance multirisques bureaux - locaux et logements divers ;
- Lot 3 : Assurance responsabilité civile exploitation et responsabilité civile professionnelle ;
- Lot 4 : Assurance responsabilité civile mandataires sociaux ;
- Lot 5 : Assurance construction – police à aliment ;
- Lot 6 : Assurance automobile.

Variantes libres prises en considération : oui.

Quantité ou étendue du marché :

Solution de base : selon description dans le cahier des charges.

Variantes autorisées : selon description dans le cahier des charges.

Durée du Marché ou délai d'exécution :

La durée du marché est de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, jusqu'au 31 Décembre 2025 avec faculté de résiliation pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 4 Mois avant le 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables : Le mode de règlement du marché choisi est le virement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché :

Groupement conjoint non solidaire en cas de coassurance.

Condition de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- 1° Lettre de candidature (DC1 ou sous forme libre) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant ;
- 2° Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (ou DC2) n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- 3° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles du candidat :
  - a) des renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle,
    - Inscription registre professionnel
    - l'attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.
  - b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière
    - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
  - c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.
    - Ressources humaines et techniques
    - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur.

Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Tous les soumissionnaires (entreprises d'assurances et intermédiaires d'assurances) doivent se conformer aux obligations imposées par le présent règlement de la consultation et transmettre les pièces de candidature énumérées ci-dessus.

Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

La coassurance est autorisée, si le risque est couvert en totalité (à 100 %).

Prestations réservées à une profession particulière : Non.

#### **SECTION IV : PROCEDURE**

Type de procédure : Procédure adaptée, selon les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés comme suit : Valeur Technique de l'offre (55 %), Montant du taux ou de la prime proposée (45 %).

Date limite de réception des offres

20 septembre 2021

Heure : 12 heures.

Langue pouvant être utilisé dans l'offre ou la demande de participation : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

#### **SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site [www.marches-sécurises.fr](http://www.marches-sécurises.fr).

Date d'envoi du présent avis : 7 juillet 2021.